



Lundi 19 juin 2023



Faid reçoit le directeur Maghreb de la Société financière internationale.



Le ministre des Finances, Laaziz Faid a reçu dimanche, au siège de son département ministériel, le directeur Maghreb et Djibouti auprès de la Société financière internationale (SFI), filiale du groupe de la Banque mondiale (BM), Xavier Reille, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a constitué "une occasion pour échanger sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et la SFI, notamment en matière d'amélioration du climat des affaires, de la redynamisation du rôle du secteur bancaire dans la relance économique et son implantation à l'étranger ainsi que du rôle des start-up dans l'accroissement de la richesse", précise la même source.

A l'occasion, le ministre des Finances et le responsable de la SFI ont procédé à un échange de points de vue sur "l'évolution de la situation économique mondiale, ainsi qu'en Algérie".

A cet effet, M. Faïd a abordé "les réformes engagées par l'Algérie en vue de diversifier son économie et booster son développement socio-économique, dans un contexte mondial marqué par l'inflation des prix des produits de base", est-il souligné.

Il a, dans ce cadre, rappelé les mesures introduites par la nouvelle Loi sur l'investissement, visant l'amélioration du climat d'investissement et l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE) en Algérie, à travers notamment "l'instauration de plus de transparence et davantage de garantie".

La SFI a pour mission de "soutenir le développement du secteur privé", en appuyant les entreprises de ses pays membres à travers notamment, "des financements et des prises de participations, tout en leur assurant des appuis techniques en vue de leur permettre d'être compétitif sur le marché", a fait savoir le ministère.



54e FIA: participation de 30 pays, l'Italie invité d'honneur

La 54e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) qui se tiendra du 20 au 25 juin verra la participation de 473 entreprises algériennes et 165 étrangères représentant 30 pays, a annoncé dimanche le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni.

Le ministre a précisé, lors d'une conférence de presse conjointe avec l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Giovanni Pugliese dont le pays est l'invité d'honneur de cette édition, que cette manifestation économique organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Palais des expositions (Pins maritimes), sous le thème "Algérie: vision et nouvelles perspectives", verra la participation de pays africains, arabes, européens, asiatiques et d'Amérique latine.

L'Italie sera représentée dans cette édition par 13 exposants activant dans les secteurs de l'énergie et des énergies renouvelables, l'industrie, le bâtiment, les grandes infrastructures de base, les technologies de l'information et de la communication, le transport maritime, l'agriculture et les services.

Outre les entreprises étrangères, il y aura la participation de 473 exposants nationaux répartis sur 157 entreprises publiques et 316 entreprises privées, activant dans les domaines suivants:

industries électroniques et électriques, électroménager, agroalimentaire, services, industries chimiques, pétrochimiques et mécaniques, artisanat, bâtiment et travaux publics.

Le ministère de la Défense nationale (MDN) participera à cette Foire avec 19 établissements, représentant les unités de production à caractère économique dans les secteurs de l'industrie mécanique, du textile et de la construction navale.

La Foire couvre une superficie de 24.993 m² (+10% par rapport à la 53e édition), dont plus de 23.000 m² réservés aux exposants algériens et près de 2.000 m² aux étrangers, ce qui "confirme la forte croissance des entreprises nationales et de leurs activités", précise le ministre.



Lancement du premier Salon numérique algérien

Concernant la nouvelle édition, M. Zitouni a indiqué qu'elle connaîtra, pour la première fois, "le lancement d'un Salon numérique algérien pour présenter les cinq secteurs stratégiques sur lesquels mise l'Algérie, afin de réaliser un bond économique hors hydrocarbures".

Il s'agit, entre autres, des secteurs de l'industrie, toutes les filières confondues, de l'agriculture, des énergies renouvelables, des technologies de l'information, de l'économie du savoir et du tourisme".

Ce salon numérique offrira aux opérateurs étrangers, à travers des écrans géants installés dans les pavillons d'exposition, "l'opportunité de s'enquérir des capacités et composantes des secteurs stratégiques algériens, ainsi que des opportunités d'investissement qu'elles offrent", a précisé le ministre, soulignant que cette initiative "est venue renforcer la vision de l'Algérie nouvelle qui œuvre à créer une nouvelle économie reposant sur l'innovation et le Savoir.

Par ailleurs, cette manifestation économique internationale sera marquée par l'organisation du 1er forum économique sur "l'investissement en Algérie", sous la supervision de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI), pour faire connaître les opportunités d'investissement prometteuses et les avantages offerts par la nouvelle loi sur l'investissement, ainsi que les opportunités d'exportation dans le cadre de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAf).

Des conférences économiques seront présentées par l'ambassade d'Italie en Algérie, en marge du Salon, des rencontres sont prévues également entre les opérateurs économiques algériens et les représentants des entreprises économiques internationales qui participent au Salon.

Dans ce cadre, l'ambassade de Grande Bretagne en Algérie présentera une conférence sur "le modèle préférentiel pour les pays émergents", afin de présenter aux exportateurs algériens les

privilèges réservés aux marchandises exonérées de frais de dédouanement pour accéder au marché britannique, et qui concernent près de 300 produits algériens.

Pour sa part, l'ambassadeur italien en Algérie a salué les "relations algéro-italiennes importantes et le partenariat solide entre les deux pays", relevant que l'Algérie est "le premier partenaire commercial de l'Italie en Afrique", rappelant dans ce contexte l'échange commerciale entre eux, qui a atteint, selon l'ambassadeur, "plus de 20 milliards d'euros en 2022, enregistrant une croissance de 158% par rapport à 2021".

Le Salon international verra "un programme italien riche, pour présenter les sociétés italiennes, en sus de conférences sur la culture et l'histoire italienne".



Faïd reçoit le directeur Maghreb de la Société financière internationale : «Rôle du secteur bancaire dans la relance économique».



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu hier, au siège de son département ministériel, le directeur Maghreb et Djibouti auprès de la Société financière internationale (SFI), filiale du groupe de la Banque mondiale (BM), Xavier Reille, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a constitué «une occasion pour échanger sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et la SFI, notamment en matière d'amélioration du climat des affaires, de la redynamisation du rôle du secteur bancaire dans la relance économique et son implantation à l'étranger ainsi que du rôle des start-up dans l'accroissement de la richesse»,

précise la même source. A l'occasion, le ministre des Finances et le responsable de la SFI ont procédé à un échange de points de vue sur «l'évolution de la situation économique mondiale, ainsi qu'en Algérie». A cet effet, M. Faid a abordé «les réformes engagées par l'Algérie en vue de diversifier son économie et booster son développement socio-économique, dans un contexte mondial marqué par l'inflation des prix des produits de base», est-il souligné. Il a, dans ce cadre, rappelé les mesures introduites par la nouvelle loi sur l'investissement, visant l'amélioration du climat d'investissement et l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE) en Algérie, à travers notamment «l'instauration de plus de transparence et davantage de garantie». La SFI a pour mission de «soutenir le développement du secteur privé», en appuyant les entreprises de ses pays membres, à travers notamment «des financements et des prises de participation, tout en leur assurant des appuis techniques en vue de leur permettre d'être compétitifs sur le marché», a fait savoir le ministère.



Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption : Un nouveau référentiel de notation bientôt finalisé.

La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption est en passe de finaliser un nouveau référentiel national de notation sur la lutte contre la corruption.

«Ce document, dont l'élaboration est confiée à un comité d'experts spécialisés dans le domaine, sera adopté prochainement» a révélé à El Moudjahid Mohamed Kheddoum, expert en développement durable et anticorruption. Très imprégné de ce dossier, il a expliqué qu'une fois en vigueur, ce



nouveau référentiel servira de «mécanisme de notation des institutions, des organismes et de toutes les entreprises nationales du domaine public et privé pour leurs efforts afin de faire valoir le principe de transparence dans leur fonctionnement».

Outre ce principe de transparence, les établissements institutionnels, administratifs et économiques concernés par ce référentiel seront également notés, selon M. Kheddoum, «sur le respect des normes de sécurité, leur richesse ainsi que sur la mise en place de moyens financiers de contrôle et de tout ce qui pourrait être considéré comme initiative visant à se prémunir, autant que faire se peut, contre le risque de corruption».

En plus d'un classement national obtenu grâce à cette nouvelle méthode de notation, l'autre objectif de ce référentiel est de sensibiliser les institutions et les organismes sur la nécessité de

se doter d'un système de management anticorruption, a encore appuyé notre interlocuteur. Il a précisé que du côté des entreprises nationales publiques et privées, et plus particulièrement les grands groupes industriels, «il existe un besoin de mettre en place ce genre de système rénové en matière de management».

Une telle prise de conscience devrait impacter très positivement, a ajouté

M. Kheddam, «la réalisation des objectifs de développement durable, dont la lutte contre la corruption est le cheval de bataille». Mettant en relief «l'engagement fort du président de la République dans la lutte contre la corruption sous toutes ses formes», notre interlocuteur a expliqué que la stratégie développée par l'Algérie dans ce domaine traduit la nécessité de voir «les organisations, les entreprises et la société civile s'impliquer dans le combat contre ce fléau».

Pour ce qui est de la consolidation du cadre normatif y afférent, l'expert a fait savoir que l'Algérie a déjà réussi l'implémentation des normes 37001 sur le système de management de prévention et de lutte contre la corruption, la 37002 sur la protection des lanceurs d'alerte. Le processus est aussi en marche pour développer six nouvelles normes ISO pour plus de précisions sur des questions qui relèvent déjà des premières normes adoptées, entre autres les conditions et moyens à mettre en place pour garantir un contrôle financier des plus optimisés. Grâce à tous ces efforts, «l'Algérie est en passe d'accomplir un grand tournant dans la prise en charge des questions de développement durable, ce qui lui permettra de mieux se positionner sur le marché régional et international» a-t-il estimé. Et de conclure en sollicitant la société civile «à s'impliquer fortement dans cette dynamique».



Finances : Audience de Laaziz Faïd au Directeur général de la SFI

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a reçu, ce dimanche, le Directeur général de la Société financière internationale (SFI) Makhtar Diop, annonce un communiqué du ministère de tutelle.

Cette audience a représenté « une occasion pour échanger sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et la SFI, notamment en matière d'amélioration du climat des affaires, de la redynamisation du rôle du secteur bancaire dans la relance économique et son implantation à l'étranger ainsi que du rôle des start-up dans l'accroissement de la richesse », a-t-on rapporté par le même canal.

Face à son invité, le ministre des Finances a exposé « les réformes engagées par l'Algérie en vue de diversifier son économie et booster son développement socio-économique, dans un contexte mondial marqué par l'inflation des prix des produits de base ».

Il a énuméré les dispositions de la loi sur l'investissement, incitatives aux investissements directs étrangers (IDE) en Algérie. Il a cité, selon la source susmentionnée, « l'instauration de plus de transparence et davantage de garanties » en faveur des investisseurs.

Nouvel ordre mondial

L'Algérie, un acteur clé

Le nouvel ordre mondial a tant besoin d'un homme qui commande aux destinées d'un pays solide, fort et fier, et qui promeut le dialogue et la négociation.

Le Forum économique mondial de Saint-Pétersbourg est une ligne de démarcation entre un ancien monde finissant et un autre en gestation. Il y a un avant et un après cet évènement planétaire. Les 130 pays représentés ont découvert un nouveau leader. Un homme qui ne tergiverse pas, qui répond aux questions, comme aux défis, avec la spontanéité du révolutionnaire et dit ses convictions avec force et sérénité parce qu'il parle au nom d'un peuple fier, libre et révolutionnaire dans l'âme. Ce peuple, ce sont les Algériens et cet homme qui les a dignement représentés à Saint-Pétersbourg est Abdelmadjid Tebboune, président de la République. «Les Algériens sont nés libres et demeureront libres dans leurs décisions.» Cette phrase qui a retenti dans une immense salle, comme un cri de guerre contre les injustices subies par les peuples de la planète, les ingérences dans les affaires des États et les guerres fabriquées de toutes pièces pour organiser la prédation, a fait son effet au sein de l'assistance.

À plusieurs milliers de kilomètres de Saint-Pétersbourg, les Algériens ont reçu le message présidentiel cinq sur cinq. Les participants au forum ont pris conscience de l'état actuel du monde, de la possibilité de dire non, d'affirmer la volonté des peuples aux puissants du moment. Car, entendons-nous bien, le président de la République n'a pas cité, l'État, son Exécutif ou son Armée. Il a parlé des Algériens. Tout un peuple qui, à maintes reprises est monté au créneau enclencher la plus grande révolution du XXe siècle, a affronté un terrorisme barbare, élu des présidents en toute liberté et réclamé la démission d'un de ces présidents, a conduit la plus belle révolution pacifique de ce début du XXe siècle. Ce peuple-là a un représentant à sa hauteur. Un homme qui ne calcule pas à l'infini, qui connaît son peuple, ses points forts et son désir inné de liberté. Les applaudissements nourris des représentants des 130 pays ont témoigné de l'émergence d'un nouveau leader pour le nouveau monde. Pour la première fois, depuis des décennies, l'humanité a vu un président africain, méditerranéen et arabe de cette stature. Parler d'un peuple aussi valeureux, ça se mérite. Abdelmadjid Tebboune a démontré qu'il en était le digne représentant. Il n'a échappé à personne, à Saint-Pétersbourg et ailleurs, que la liberté des Algériens vaut pour tout le monde. Aucune nation ne leur dictera sa volonté. L'Algérie qui a été installée dans son siège de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU par 184 États, est une chance pour la paix dans le monde. Cette chance est personnifiée par le président Tebboune. Ceux qui ont misé sur une «vitrification» de la diplomatie algérienne s'en mordent les doigts. Éclipsé pendant quelques années pour des raisons internes, le pays est revenu, par la force de son peuple, au-devant de la scène internationale et se pose comme le médiateur du plus grand conflit du moment. Vladimir Poutine a accepté l'offre de bons offices de l'Algérie. Le président russe sait le poids de

l'Algérie. Dans les 184 pays qui ont voté en faveur de l'Algérie pour son accession au Conseil de sécurité, on compte la majorité des pays de l'Otan et de l'Union européenne. Ces derniers prennent très au sérieux la médiation d'un président qui dit, les yeux dans les yeux, ce qu'il pense de l'actuel ordre mondial, qui défend ouvertement, et sans concession, le droit des peuples palestiniens et sahraouis à l'autodétermination. Cela s'appelle la crédibilité. Elle a été acquise à travers une longue lutte contre la colonisation et une posture de non-aligné qui n'a jamais été démentie. D'ailleurs l'absence de réaction, en Occident, en réponse à la phrase du Président sur la liberté des Algériens, suppose le respect que ce bloc voue à l'homme et à son peuple. Ils savent que cette liberté n'est pas négociable, ni à l'Est ni à l'Ouest. Les Occidentaux qui ne sont pas dupes et qui comprennent la nécessité historique d'un monde multipolaire, ont, eux, aussi besoin, d'un leader mondial épris de paix. Le nouvel ordre mondial a tant besoin d'un homme qui commande aux destinées d'un pays solide, fort et fier, et qui promeut le dialogue et la négociation. Les frictions futures entre les pôles sont une donnée incontournable. Et l'émergence d'une puissance de paix, agissante au sein des Brics et liant des partenariats stratégiques avec le bloc occidental est un souhait de tous les dirigeants du monde. Ce pays, c'est l'Algérie qui a la chance d'avoir à sa tête un homme qui ose des postures d'apparence improbables, mais qui s'avèrent, au final, fructueuses pour son peuple et ses alliés.



Relations politiques exemplaires, investissements et échanges commerciaux en forte hausse

Alger-Rome : un modèle de l'excellence

Le spectre partenarial algérien est large. Il est, en réalité,, aussi large que la planète. La séquence russe de ces derniers jours a démontré la puissance du pays et sa force dans la construction d'alliances qui ne tiennent pas forcément compte des desiderata des uns et des autres. Le seul argument que brandit l'Algérie est suffisant à convaincre tous ses partenaires de l'Est et de l'Ouest, à savoir que «les Algériens sont nés libres et le resteront». Ainsi, après cette séquence russe, le pays s'apprête à en ouvrir une autre. Certainement pas aussi historique, mais importante au regard des Algériens et de tous les alliés de leur pays. Il s'agit de la Foire internationale d'Alger qui ouvre ses portes demain pour six jours. L'Italie a été choisie pour camper le rôle de l'invité d'honneur à cette grandiose manifestation économique. Ce pays est membre du G7, de l'Union européenne, de l'Otan et à ce titre, c'est un soutien affiché à l'Ukraine dans sa guerre contre la Russie. L'Algérie n'avait pas à demander l'avis de qui que ce soit et encore moins celui de la Russie pour honorer son voisin du nord, avec lequel, il a noué des liens historiques. Le ministre du Commerce apporte, à ce propos, un élément factuel, mais remarquable. «Les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie ont atteint 16 milliards de dollars en 2022». Un chiffre qui a plus que doublé comparativement à

celui enregistré en 2021, où le volume global des échanges entre les deux pays, étaient de l'ordre de 8 milliards seulement. Cet événement économique majeur est implanté au coeur du Palais des Expositions, la Safex. Un lieu de contact direct par excellence entre les plus importants industriels algériens, et étrangers qui se réuniront durant 5 jours non-stop. L'amélioration du climat des affaires après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'investissement, prévoyant plusieurs nouvelles mesures pour faciliter les investissements étrangers en Algérie, la signature de nombreux accords de partenariat avec de nombreux pays, et le taux d'avancement remarquable que connaissent les travaux de la tant attendue usine Fiat, sont autant d'indicateurs et signaux verts qui boosteront la confiance des investisseurs étrangers qui ont répondu présents à ce rendez-vous incontournable. Abondant dans ce sens, le ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations, Tayeb Zitouni, a déclaré que «l'Algérie d'aujourd'hui est forte de son économie et ses opportunités d'investissement». «Et ce qui se reflète» a-t-il poursuivi «à travers la participation sans précédent, des industriels étrangers issus de 30 pays, et qui prendront part à la FIA». La FIA qui se veut être le véritable baromètre de l'économie nationale constitue une opportunité pour les entreprises algériennes de nouer des partenariats solides. Cette nouvelle édition verra la participation de la Fédération de Russie, la Chine, les États-Unis, l'Allemagne, l'Iran, le Brésil, la France, la Biélorussie, la Turquie, le Vietnam, l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, le Pakistan et Cuba. Aussi, l'édition de la FIA dans sa version 2023 constitue aussi une occasion en or pour nos entreprises désirant nouer des partenariats avec des entreprises présentes sur le marché africain dans le cadre de la Zlecaf. Cette 54^{ème} édition verra, en effet, la participation du Sénégal, Mali, Ghana, Cameroun, Mozambique, Niger, Kenya, Tunisie, Tanzanie, Mauritanie et Libye. Cet événement économique international sera marqué par l'organisation du premier forum économique sur «l'investissement en Algérie», qui sera supervisé par l'Agence algérienne de promotion des investissements. Ledit forum est, d'ailleurs, dédié à la présentation des opportunités d'investissement prometteuses et les avantages offerts par la nouvelle loi sur l'investissement, ainsi que des opportunités d'exportation dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine. Il y a lieu de préciser que les établissements industriels de l'Armée Nationale Populaire (ANP) vont marquer une participation quantitative et qualitative à la 54^{ème} édition de la FIA. 16 prestigieuses entreprises du MDN ont répondu «présentes », pour montrer le chemin aux entreprises publiques et privées, en matière d'intégration industrielle nationale et de réduction des importations. Rappelons enfin que lors de la dernière édition, la FIA avait accueilli plus de 45 000 visiteurs et 700 entreprises, dont 187 étrangères.

Colloque sur la numérisation du notariat

La transparence est le maître-mot

L'éradication de la corruption figure parmi les objectifs de la numérisation.

L'importance de la numérisation du notariat, en vue de faciliter les différentes transactions administratives, a été mise en exergue samedi à Alger par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi. Il a souligné que cette opération contribuera à «conférer de la transparence et à éradiquer toutes les formes de corruption». Dans une allocution prononcée en son nom par le directeur des Affaires civiles et du Sceau de l'État au ministère de la Justice, Ahmed Ali Salah, lors du Colloque national autour des «actes notariés électroniques et des perspectives de l'administration électronique», le ministre a notamment relevé que le citoyen bénéficiera des facilitations qu'apportera cette action en estimant qu'elle «permettra à l'administration de l'État, à l'instar des impôts, de mieux s'acquitter de ses missions. Il a affirmé que son département tendait à concrétiser un taux élevé de la «numérisation du secteur, avant fin 2023», à travers en particulier la modernisation des bureaux de notaires et la numérisation des transactions avec les différentes instances administratives (cadastre, conservations foncières...). Pour le ministre, «l'objectif principal étant de rédiger des actes électroniques à distance, en vue de faciliter aux citoyens différentes transactions administratives. Une étape qui ne saurait s'achever qu'avec la conjugaison des efforts des instances de notariat, a-t-il souligné». * Le ministère oeuvre, également, à la création d'un climat de coopération entre différentes administrations et à associer les ministères de l'Intérieur et des Finances et différents services, à établir un plan d'action concret, en vue d'atteindre cet objectif» a assuré Tabi. De son côté, le président de la Chambre régionale des notaires de la région Centre a indiqué que les changements que connaît le monde impose de se mettre au diapason de la vague de numérisation à travers un cadre juridique adéquat. Le ministre a, par ailleurs, mis l'accent sur le fait que cette numérisation permettra aussi de «contribuer de manière directe à garantir la sécurité des actes et une sécurité juridique». Il a considéré que la numérisation du notariat ouvrira «de nouvelles perspectives prometteuses de progrès dans les transactions qui représentent le tissu de l'économie nationale». De son côté, le vice-président de la Chambre internationale du Notariat, Abdelhamid Achite-Henni, a souligné le rôle axial des notaires dans la promotion des investissements à travers l'adaptation aux progrès imposés par l'ère des technologies, qui passe par la numérisation du secteur. La rencontre a, également, été émaillée par nombre d'interventions, notamment celles

de professeurs et de notaires, à propos de différents sujets dont «l'acte notarié électronique dans la législation algérienne», «les outils et mécanismes de numérisation», «le rôle du notaire dans l'adaptation à la transition numérique», ainsi que celle remarquée relative à «l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel». Cette rencontre, organisée par la Chambre régionale des notaires du Centre, a vu la présence du premier président de la Cour suprême, Tahar Mimouni, du représentant de la Dgsn, des Douanes algériennes, ainsi que différents acteurs et intervenants opérant dans les secteurs du notariat et du numérique.



13 milliards de dollars de recettes hors hydrocarbures en 2023

L'autre grand pari

L'amélioration des capacités de chargement et de stockage dans les ports est revendiquée par les opérateurs économiques pour relever ce challenge.

L'année 2023 qui a été marquée par l'élection de l'Algérie au Conseil de sécurité de l'ONU sera aussi celle des exportations hors hydrocarbures. Objectif: 13 milliards de dollars de recettes d'ici fin décembre. «C'est un challenge. Ça reste un objectif à atteindre, il faut juste réunir les conditions pour cela. Je pense que les ministères concernés travaillent dans ce sens», cependant, il reste encore beaucoup de choses à améliorer a déclaré, hier, sur les ondes de la chaîne 3 le vice-président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal). Que propose-t-il? L'invité de la Rédaction de la Radio nationale d'expression française a évoqué les capacités de chargement et de stockage dans les ports que certains opérateurs économiques ont déjà demandé à améliorer pour augmenter leurs volumes d'exportations. Ali Bey Nasri cite à ce propos l'exemple du ciment. «C'est le cas du ciment actuellement. Nous exportons environ 9 millions de tonnes/ an. Nous avons un potentiel qui peut atteindre jusqu'à 15 ou 16 millions d'exportation. Malheureusement nos ports ne peuvent pas prendre en charge ce volume-là», regrette l'hôte de la chaîne 3. Tout en faisant référence au complexe sidérurgique Tosyali Algérie d'Oran, qui exporte 950 millions de dollars/an, et qui pourrait faire beaucoup mieux s'il ne rencontrait pas cette contrainte. «On peut aller jusqu'à 20 millions de tonnes d'exportation de clinker, mais il faut d'abord augmenter les capacités de chargement», a assuré le vice-président de l'Association nationale des exportateurs algériens. «En 2017, on était importateur. On a importé jusqu'à 7 millions de dollars. On est devenu excédentaire en 2022», grâce aux efforts fournis, maintenant il faut continuer à travailler dans cette voie, a souligné Ali Bey Nasri, conseillant d'investir plus dans la formation, notamment dans le domaine de l'exportation. «C'est une nécessité, aucune entreprise exportatrice ne peut

valablement durer à l'étranger si elle n'a pas les compétences pour cela», a fait remarquer l'invité de la chaîne 3. Au sujet du ciment, il faut savoir qu'il s'est distingué en arrivant en seconde position des matériaux de construction exportés. Ses ventes ont permis à l'Algérie d'encaisser 424 millions de dollars en 2022, contre 215 millions de dollars en 2021 et 68,8 millions de dollars en 2020. Le ciment permet à l'Algérie, il faut le souligner, d'intégrer le «top 20» des pays exportateurs de ce matériau et de pointer au 14e rang à l'échelle mondiale. Les exportations de ciment ont fini par connaître un véritable boom. Ce qui a permis au pays de passer du stade d'importateur à celui d'exportateur. Il faut souligner que la hausse des exportations hors hydrocarbures est une priorité de la feuille de route tracée par le président de la République au gouvernement. Le processus a été entamé lorsqu'il a exhorté l'Exécutif à augmenter les «exportations hors hydrocarbures à 5 milliards de dollars, d'ici fin 2021», contre les 2 milliards de dollars de l'époque lors de la Conférence nationale sur le plan de relance pour une économie nouvelle, qui s'est tenue en août 2020. La dépendance quasi totale de l'économie nationale à la rente pétrolière «est fatale pour l'intelligence et l'esprit d'initiative», avait souligné Abdelmadjid Tebboune. Des déclarations qui ont provoqué le déclic. L'objectif a été atteint. L'appétit venant en mangeant, la performance a été dépassée en 2022. Les exportations hors hydrocarbures ont atteint un niveau record: 7 milliards de dollars. L'Algérie vise désormais encore plus haut: 13 milliards de dollars en 2023.



«La coopération algéro-russe ne se limite pas aux échanges commerciaux»

Invité d'honneur du Forum économique international de Saint-Petersbourg (SPIEF), le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a plaidé vendredi pour *«une approche participative solidaire»* face aux défis qui se posent au monde. Une approche qui, a-t-il ajouté lors de son allocution en séance plénière, *«prend en ligne de compte les intérêts de toutes les parties, notamment des pays pauvres»*.

Les défis et les crises actuels exigent *«une coordination des efforts de la communauté internationale en quête de solutions efficaces et durables»*, a-t-il estimé. *«J'appelle, depuis cette tribune, à la conjugaison des efforts, et à œuvrer de concert dans le cadre d'une approche participative et solidaire tenant compte des intérêts et des préoccupations de toutes les parties, notamment des pays pauvres, en proie à des perturbations et à des guerres»*, a-t-il déclaré lors du SPIEF qui a pris fin hier.

Le président Tebboune, cité par l'APS, a, concernant la coopération algéro-russe, indiqué qu'*«elle ne se limite pas aux échanges commerciaux, mais couvre plusieurs domaines»*, mettant en relief *«la concertation régulière au sein du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) et de l'Opep+»*. Il a aussi, à cette occasion, réaffirmé la détermination de l'Algérie à rejoindre les BRICS, *«dans les plus brefs délais»*, pour pouvoir *«libérer [son] économie de certaines pressions»*, a-t-il dit.

Il a, par ailleurs, appelé les investisseurs russes et de tous les pays du monde à saisir les opportunités et les avantages offerts par l'Algérie en matière d'investissement, dans le cadre de l'approche gagnant-gagnant, avant de mettre en relief les dispositions de la nouvelle loi sur l'investissement, un texte, a-t-il assuré, qui «*accorde tous les privilèges et une protection particulière aux investisseurs*». Le maintien de la loi sur l'investissement inchangée pendant au moins 10 ans «*donnera des garanties suffisantes à tous les investisseurs, y compris aux amis russes*», a-t-il assuré.



Exportations hors hydrocarbures: Les textes d'application se font toujours attendre

L'Algérie « est passée d'un déficit de 11 milliards de dollars dans la balance commerciale en 2020 à un excédent de 1,6 milliard de dollar en 2021, et à 20 milliards \$ d'excédent en 2022. Quant au taux de couverture import/export, il est passé de 8 mois en 2020 à 12 mois en 2021, et à 18 mois en 2022. C'est-à-dire que les recettes nous permettent de couvrir 18 mois d'importations en 2022. Les quatre premiers de 2023, le ministre du Commerce a annoncé un positif de 3,5 milliards \$ », a déclaré hier Ali Bey Nasri, vice-président de l'Association Nationale des Exportateurs Algériens (ANEXAL), sur les ondes de la radio nationale Chaîne 3.

Interrogé sur l'objectif du président de la République en matière de volume des exportations algériennes hors hydrocarbures, l'intervenant le qualifie de « très ambitieux ». « Doubler en une année les exportations hors hydrocarbures c'est un challenge. Pour le monde de l'export, cela reste un objectif à atteindre. Mais il faut réunir les conditions pour cela. Je pense que le ministère du Commerce travaille dans ce sens. Ce que je voudrais dire, c'est que si on a réalisé 6,6 milliards \$ en 2022, c'est dû à plusieurs facteurs. Il faut savoir que les principaux produits, le Top Five à l'export, c'est encore une gamme très réduite. Puisque cinq produits représentent 82% de nos exportations. Il s'agit des fertilisants, des solvants, les produits sidérurgiques et les ciments », explique le même intervenant.

Selon M. Nasri, il faut savoir « en 2023, quel est le potentiel de ces produits qui pèsent lourd » et « quelles seraient les pistes à encourager pour en faire plus ».

« Concernant le ciment, nous exportons environ 8 à 9 millions de tonnes annuellement. Nous avons les capacités pour atteindre 15 à 16 millions de tonnes par an d'exportations. Mais compte tenu des capacités de chargement actuellement, nos ports ne sont pas prêts à prendre en charge ce volume. Les gens du secteur ont demandé des shiploader pour améliorer les

capacités de chargement et de stockage », ajoute M. Ali Bey Nasri. Y a-t-il une leçon à tirer des pays membres des BRICS en matière d'exportations ? « Les pays des BRICS sont leaders dans certaines filières. La Chine actuellement c'est le tampon du monde. C'est elle qui détient en quelque sorte les clés de l'économie mondiale. Si elle est en récession le dollar chute, si elle est en croissance l'économie démarre. Je citerais aussi le Brésil qui est un grand pays agricole. Et d'autres pays, comme l'Inde », ajoute l'intervenant.

Qu'en est-il des textes d'application des lois qui n'arrivent pas encore ? En réponse à cette question M. Nasri rappelle que pour « mettre fin au décalage entre les lois et les modalités d'application », le président de la République « avait donné instruction au gouvernement de mettre concomitamment la loi et les modalités d'application. Mais ça n'a pas été fait ».

« Est-ce qu'on ne mature pas suffisamment nos lois ? Tout ça aboutit à une lenteur dans les décisions, ce qui fait que le temps entre la publication des lois et celle des textes d'application reste un problème majeur en Algérie », note le vice-président de l'ANEXAL.



Forum de Saint-Pétersbourg: Plus de 900 marchés et contrats d'une valeur de 46 Mds de dollars

Lors du Forum économique international de Saint-Pétersbourg (SPIEF), dont les travaux ont pris fin samedi, plus de 900 marchés et contrats d'une valeur de près de 46 milliards USD ont été conclus, ont indiqué les organisateurs.

Le Conseiller du président russe et secrétaire exécutif du Comité organisateur du forum, Anton Koyakov, a indiqué dans une conférence de presse que le bilan du Forum pour cette année s'est élevé à plus de 900 marchés d'une valeur qui a avoisiné le niveau de 3 860 trillions de roubles (environ 46 Mds USD). Indiquant que le Forum s'est distingué par «l'existence d'un nouveau catalyseur de croissance et devient un centre de progrès», le responsable russe a souligné que cette édition a connu «une participation active de l'Algérie et des Emirats arabes unis (EAU)». Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait pris part en tant qu'invité d'honneur au SPIEF et appelé les investisseurs russes et de tous les pays du monde à saisir les opportunités et les avantages offerts par l'Algérie en matière d'investissement. «Je tiens à assurer aux opérateurs économiques que le champ est ouvert et qu'ils peuvent compter sur le soutien du gouvernement algérien aux investisseurs», a affirmé le Président Tebboune dans son allocution lors de cette séance qu'il a coprésidée avec son homologue russe, Vladimir Poutine. Le président de la République a invité, dans ce cadre, «les entreprises publiques et privées de Russie et du monde entier à explorer le climat des affaires en Algérie et à profiter des mesures

incitatives qui leur permettent de réaliser des projets d'investissement rentables dans divers secteurs, dans le cadre de l'approche gagnant-gagnant». Lors de la séance de travail algéro-russe, les opportunités d'investissement offertes par l'économie nationale ont été passées en revue. Les exposés ont été présentés par les ministres du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid. Les membres du gouvernement ont insisté, à l'occasion de ce forum, qui a précédé la cérémonie d'ouverture du séminaire et qui a connu la participation de plus de 80 entreprises algériennes, sur le souci de l'Algérie de hisser les relations bilatérales à la hauteur des potentialités des deux pays. Notons, en outre, que plus de 17 000 participants représentant près de 130 pays ont participé aux travaux de la séance plénière du SPIEF.

Les opportunités d'investissement en Algérie mises en exergue

Plusieurs membres du gouvernement algérien ont présenté vendredi, en marge du Forum économique international de Saint-Pétersbourg (SPIEF), les potentialités et les grandes opportunités d'investissement offertes par l'économie algérienne, à même de promouvoir le partenariat et la coopération entre l'Algérie et la Russie. Dans ce cadre, M. Zitouni a souligné «les relations historiques privilégiées entre l'Algérie et la Russie», ajoutant que la partie algérienne aspire à les hisser au niveau des capacités des deux pays.

Relevant le caractère «stratégique» des conventions et des mémorandums d'entente signés jeudi à Moscou par les deux pays, le ministre du Commerce a souligné la participation de plus de 80 entreprises algériennes au dit forum, affirmant à ce propos l'importance de la visite d'Etat du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Russie à l'invitation de son homologue russe.

«Nous aspirons à instaurer un dialogue avec nos partenaires russes pour parvenir à l'établissement de nouveaux partenariats à l'avenir dans divers secteurs», a poursuivi M. Zitouni qui a mis en exergue les potentialités et les infrastructures de l'économie algérienne qui, en plus d'être le pilier du développement national, constituent la base du partenariat et de la coopération et un facteur d'attractivité des investissements, à l'instar du réseau routier moderne, des lignes ferroviaires, des aéroports et des infrastructures portuaires, en sus du tissu industriel et des ressources humaines. De son côté, M. Henni, a souligné la place qu'occupe le secteur agricole dans l'économie nationale, indiquant que l'Algérie offre toutes les facilités et met en place toutes les mesures permettant aux investisseurs nationaux et étrangers de concrétiser leurs projets dans toutes les filières, notamment dans l'industrie agroalimentaire. Appelant les opérateurs économiques russes à investir en Algérie, le ministre a rassuré ces derniers quant aux facilitations qui leur seront octroyées dont le foncier agricole, «loin des complications bureaucratiques».

Un nouveau portefeuille foncier de 437 000 hectares a été alloué à l'investissement au Sud, en

sus de 60 000 autorisations de forage de puits dédiés à l'irrigation agricole dans le cadre de la mise en valeur des terres, au Sud notamment, a rappelé M. Henni.



Faid reçoit le directeur Maghreb de la Société financière internationale

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a reçu dimanche, au siège de son département ministériel, le directeur Maghreb et Djibouti auprès de la Société financière internationale (SFI), filiale du groupe de la Banque mondiale (BM), Xavier Reille, indique un communiqué du ministère.



Débats d'experts lors d'une journée d'étude : Du pouvoir du Parlement dans le contrôle des deniers publics

Lors d'une journée d'étude sur les pouvoirs du Parlement dans l'exercice du contrôle des fonds publics, organisée par la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Blida 2, les intervenants ont déclaré que la nouvelle Constitution accordait aux représentants du peuple de larges pouvoirs, efficacité et efficience dans l'exercice du contrôle des deniers publics, en assurant le pré-contrôle, lors du décaissement du budget, mais aussi à travers les débats qui ont lieu avant l'élaboration des lois de finances.

Dans ce contexte, le président du Forum et président de la commission de la modernisation et de l'installation générale, le Dr Ahmed Benhadja, a expliqué que le budget général est considéré comme un miroir qui reflète la situation économique et politique du pays dans une période spécifique, et garantit la sécurité nationale, c'est-à-dire le maintien de la sécurité nationale en matière de sécurité alimentaire, énergétique et environnementale, et de nombreux domaines sécuritaires.

Il a rappelé que les pouvoirs conférés par la Constitution aux représentants de la nation sont représentés dans la responsabilisation des membres du gouvernement et les débats qui ont lieu au Parlement en vue de l'adoption de la loi de finances. Il a également déclaré que tout cela vise à préserver l'argent public en premier lieu, ajoutant que le législateur a garanti aux représentants du peuple les pouvoirs, l'efficacité et l'efficience pour assurer un contrôle et une responsabilité efficaces et sérieux sur les deniers publics.

Le Dr Benhadja a souligné que l'ajout dans la nouvelle Constitution du pays est qu'elle accorde à l'autorité législative des pouvoirs accrus pour exercer un contrôle sur les deniers publics en assurant un pré-contrôle, lors du décaissement du budget. Le même intervenant a indiqué que le processus d'élaboration du bilan de l'Etat relève exclusivement de la compétence du pouvoir exécutif, dans la plupart des systèmes politiques des pays du monde, y compris le système politique algérien, qui est de contrôler le budget jusqu'à la fin de son exécution.

Le Dr Ben Hajja a expliqué que la discussion de la question des pouvoirs financiers du Parlement à travers la préparation et la mise en œuvre du bilan de l'État est venue en réponse au programme du gouvernement, qui est devenu plus axé sur le maintien et la préservation de la sécurité alimentaire, environnementale et énergétique.

Il a noté que le forum a mis en lumière plusieurs axes outre la mission du contrôle, notamment l'intérêt du législateur algérien à préserver l'argent public des diverses formes de corruption et des diverses formes de gaspillage. Dans le même contexte, le Dr Med Akli Guezou a expliqué que la Constitution garantit la séparation des pouvoirs et l'équilibre entre eux, dont l'indépendance de la justice, la protection juridique et la garantie des droits et des libertés.



Qassaman : Buzz en Algérie et fausse polémique en France

La polémique est orientée sur une fausse piste ou basée sur des postulats erronés. Car, d'abord le couplet en question n'a jamais été supprimé et ensuite, l'Etat algérien n'a que formalisé la partition et son exécution sans viser ni la France ou une autre entité. Aussi bien ceux qui disent que le couplet a été supprimé pour faire plaisir à la France que ceux qui disent qu'il a été remis à sa place pour l'attaquer, font fausse route comme ils ouvrent la voie à une polémique qui n'a pas lieu d'être.

De quoi s'agit-il réellement ? Et pourquoi l'hymne national, symbole de souveraineté absolue, crée tout cette agitation chez l'ancien colonisateur ?

L'affaire a commencé quand un nouveau décret présidentiel promulgué en mai dernier est venu modifier celui du 11 mai 1986. Pour le législateur, il fallait lever l'ambiguïté et de rendre obligatoire l'exécution des cinq couplets dans les situations prévues par la loi. Ce décret n'a pas remis en place un couplet supprimé. Il rappelle l'hymne tel qu'il a été officiellement adopté tel qu'il a été rédigé en 1955 par son auteur Moufdi Zakaria dans la sinistre prison coloniale Serkadji (ex Barberousse) et incarné ensuite dans la constitution du pays.

Alors que le décret de 1986 disposait que « l'hymne national est exécuté, chant et musique, suivant le cérémonial y afférent, lors... », le décret 23-195 du 21 mai 2023, stipule que « l'hymne national est exécuté, chant et musique, dans ses cinq (5) couplets, selon le cérémonial approprié, lors... ». Ainsi, l'exécution des cinq couplets est obligatoire lors des « commémorations officielles en présence du président de la République », alors que dans l'ancien décret, elle était prévue uniquement lors des congrès du parti (FLN) et l'investiture du président de la République.

Par contre, l'exécution de la partition réduite (un seul couplet en musique) est, elle, prévue lors de la communication solennelle du président de la République à la Nation, des cérémonies officielles en présence du président de la République, des visites officielles des chefs d'État étrangers et des cérémoniaux militaires organisés au sein du ministère de la Défense nationale.

Tout cela est normal, puisque les autorités algériennes ont voulu formaliser les choses, car le fameux couplet citant la France n'a jamais été supprimé par la loi, bien que depuis de longues années, ce couplet a été « omis », pour réduire la durée de l'hymne, jugée longue dans certaines circonstances. D'ailleurs, dans les années 80, on a voulu supprimer ce couplet de la version officielle au motif que c'est le seul hymne au monde qui cite nommément un autre pays. Le projet d'amendement a été rejeté à l'APN.

C'est ainsi que sur les réseaux il a été répandu l'idée que l'Etat a remis en place s'adressant à la France qui dit que « le temps des palabres est révolu » et que l'heure de « rendre des comptes » a sonné.

Cette erreur a fini par faire le buzz au moment où on évoquait un froid entre Alger et Paris à la suite de l'annulation ou du report de la visite du président Tebboune qui était prévue lors de la seconde moitié de juin et au milieu d'une polémique en France initiée par la droite sur l'accord de 1968.

Pris au piège de cette rumeur sur les réseaux sociaux, la cheffe de la diplomatie française, y voit une posture algérienne « un peu à contre temps », s'interrogeant sur « la décision d'étendre l'usage d'un hymne qui date d'une autre époque ».

En Algérie, aucune réaction officielle n'a eu lieu sur cette polémique en France. Se disant choqué, l'ancien diplomate Abdelaziz Rahabi a réagi à ces déclarations, en les jugeant « aussi inopportunes qu'inacceptables ». Pour lui, la ministre Catherine Colonna « nous demande expressément d'aménager notre hymne national en fonction de l'état des relations bilatérales et notre histoire en fonction des desiderata de l'ancienne puissance coloniale. »

Pour cet ex ambassadeur à Madrid et ancien ministre de la Communication, les hymnes nationaux sont « depuis le 18^{ème} siècle un symbole chez les nations et la représentation de l'histoire des pays à un moment donné et à ce titre beaucoup d'hymnes nationaux font référence à l'ennemi d'hier. »

Cette énième polémique si elle alimente actuellement la rhétorique de la droite en France, elle démontre que des relations entre Etats peuvent être sujettes à des frictions dont l'origine est

des rumeurs et des manipulations sur les réseaux sociaux, loin de toute implication ou réaction officielle.

HORIZONS
QUOTIDIEN NATIONAL

Finances : Faïd reçoit le directeur Maghreb de la Société financière internationale



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a reçu, ce dimanche, au siège de son département ministériel, le directeur Maghreb et Djibouti auprès de la Société financière internationale (SFI), filiale du groupe de la Banque mondiale (BM), Xavier Reille, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a constitué «une occasion pour échanger sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et la SFI, notamment en matière d'amélioration du climat des affaires, de la redynamisation du rôle du secteur bancaire dans la relance économique et son implantation à l'étranger ainsi que du rôle des start-up dans l'accroissement de la richesse », précise la même source.

A l'occasion, le ministre des Finances et le responsable de la SFI ont procédé à un échange de points de vue sur «l'évolution de la situation économique mondiale, ainsi qu'en Algérie ». A cet effet, M. Faïd a abordé «les réformes engagées par l'Algérie en vue de diversifier son économie et booster son développement socio-économique, dans un contexte mondial marqué par l'inflation des prix des produits de base », est-il souligné. Il a, dans ce cadre, rappelé les mesures introduites par la nouvelle Loi sur l'investissement, visant

l'amélioration du climat d'investissement et l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE) en Algérie, à travers notamment »l'instauration de plus de transparence et davantage de garantie ».

La SFI a pour mission de »soutenir le développement du secteur privé », en appuyant les entreprises de ses pays membres à travers notamment, »des financements et des prises de participations, tout en leur assurant des appuis techniques en vue de leur permettre d'être compétitif sur le marché », a fait savoir le ministère.

AFROPAGE

Faid reçoit le directeur Maghreb de la Société financière internationale

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a reçu dimanche, au siège de son département ministériel, le directeur Maghreb et Djibouti auprès de la Société financière internationale (SFI), filiale du groupe de la Banque mondiale (BM), Xavier Reille, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a constitué "une occasion pour échanger sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et la SFI, notamment en matière d'amélioration du climat des affaires, de la redynamisation du rôle du secteur bancaire dans la relance économique et son implantation à l'étranger ainsi que du rôle des start-up dans l'accroissement de la richesse", précise la même source. A l'occasion, le ministre des Finances et le responsable de la SFI ont procédé à un échange de points de vue sur "l'évolution de la situation économique mondiale, ainsi qu'en Algérie". A cet effet, M. Faid a abordé "les réformes engagées par l'Algérie en vue de diversifier son économie et booster son développement socio-économique, dans un contexte mondial marqué par l'inflation des prix des produits de base", est-il souligné. Il a, dans ce cadre, rappelé les mesures introduites par la nouvelle Loi sur l'investissement, visant l'amélioration du climat d'investissement et l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE) en Algérie, à travers notamment "l'instauration de plus de transparence et davantage de garantie". La SFI a pour mission de "soutenir le développement du secteur privé", en appuyant les entreprises de ses pays membres à travers notamment, "des financements et des prises de participations, tout en leur assurant des appuis techniques en vue de leur permettre d'être compétitif sur le marché", a fait savoir le ministère.

الاتحاد الدولي للموثقين يُطالب بمراجعة تصنيفات الاستثمار في الجزائر

تأسيس شركة في 30 دقيقة وتسجيل تجاري في رُبع ساعة!

يُفترض أن يتلقى معدّو التقارير بالبنك الدولي معطيات جديدة تفيد بتحسّن مؤشرات الاستثمار في الجزائر، وتراجع البيروقراطية، وتسهيل تسجيل المؤسسات لاسيما على مستوى السجل التجاري حيث لا تزيد العملية عن 15 دقيقة وعلى مستوى مكاتب التوثيق والتي تعادل 30 دقيقة، في حال كان الملف كاملاً، يقول نائب رئيس الإتحاد الدولي للموثقين، عشيّط هني عبد الحميد، مُحدّثاً أيضاً عن التحفيزات التي تضمنها قانون الاستثمار الجديد ونصوصه التطبيقية. وكان البنك الدولي قد نشر شهر جوان 2020، بياناً يؤكد من خلاله توقيف إصدار تقارير مناخ الأعمال "دوينغ بزنس" مؤقتاً، بسبب وجود مخالفات في البيانات المتعلقة بتقريري ممارسة أنشطة الأعمال لعامي 2018 و2020، كما شرع البنك الدولي في إجراء سلسلة من الاستعراضات والمراجعات للتقرير ومنهجية إعداده.

ويكشف عشيّط هني عبد الحميد في تصريح لـ"الشروق"، أنه خلال نفس الفترة (2020 - 2023)، شهدت الجزائر تحسّناً غير مسبوق في آجال تأسيس الشركات المهمة بالاستثمار في الجزائر، وتحسّن الإجراءات الإدارية وتراجع البيروقراطية بشكل غير مسبوق، مشدّداً على أن الآجال اليوم بعد جلب كل الوثائق اللازمة للموثّق لا تزيد عن 30 دقيقة، في وقت كانت العملية تستغرق وقتاً طويلاً في وقت سابق، إذ عملت السلطات الجزائرية وكذا الموثّقين على الأخذ بعين الاعتبار الانتقادات السابقة للبنك الدولي.

ويضيف المتحدّث أن التقارير الدولية على رأسها "دوينغ بزنس" التابع للبنك الدولي، والمصنّف لمناخ الأعمال في كل دولة في العالم، غالباً ما كان ينتقد تعطلّ الإجراءات في الجزائر الخاصة بتأسيس شركات بفعل امتداد العملية لفترة طويلة نتيجة الإجراءات البيروقراطية والإدارية الطويلة. وأوضح أن العمل الذي تقوم به الحكومة والخاص بإصلاح الاستثمار عبر مراجعة القوانين والتشريعات المرافقة للعملية، إضافة إلى اختصار إجراءات استخراج الوثائق على مستوى عدد من الهيئات، على غرار السجل التجاري، إذ لا تزيد فترة تسجيل المؤسسة عن 15 دقيقة، ناهيك عن المجهود الذي تبذله هيئات التوثيق في الجزائر، والتي تستكمل عملية تأسيس شركة في نصف ساعة، يوحى بتحسّن كبير للعملية وبداية نهاية تدخّل الإدارة وتعطيلها للمستثمر، إذ أن هذه الإجراءات ستكون مرفوقة مستقبلاً أيضاً بتحسين تصنيف الجزائر في التقرير الخاص بمناخ الأعمال. ويشدّد هني على أن الموثّق يلعب دوراً هاماً ورئيسياً في الدفع بنشاط الاستثمار وتحسين جودة الأعمال، في حين أن برنامج الرقمنة الذي سطرته الحكومة سيُحسّن أداء الموثّق، كما أن إصدار عقود إلكترونية مستقبلاً سيلعب دوراً هاماً في حال تعميمه في تحسين تصنيف الجزائر في التقارير الدولية بما في ذلك "دوينغ بزنس"، أو غيره من التقارير والمنشورات. ومعلوم أن تقارير "دوينغ بزنس"، تهدف إلى إتاحة مقاييس موضوعية لأنظمة أنشطة الأعمال وإنفاذها

عبر 190 اقتصاد في العالم، وبمدن مختارة على المستويين دون الوطني والإقليمي، حسبما ينشره البنك الدولي في موقعه الإلكتروني الرسمي، ويُقيّم ممارسة أنشطة الأعمال، منذ عام 2002، الخاص بالشركات المحلية الصغيرة والمتوسطة الحجم، ويقيس الأنظمة المطبقة عليها على مدى دورة حياتها. ويُعتبر كل من تقرير ممارسة أنشطة الأعمال والنموذج المعياري لاحتساب التكلفة، الأداتين المعياريّتين الوحيدتين اللتين يجري استخدامهما عبر مجموعة متنوعة وواسعة النطاق من الاقتصادات لقياس أثر عملية وضع اللوائح والأنظمة على أنشطة الأعمال التجارية.

الشعب

260 مليار دينار لتنفيذ برنامج ترشيد استهلاك الطاقة آفاق 2030

رصدت الدولة مبلغ 260 مليار دج لتنفيذ برنامج ترشيد استهلاك الطاقة بنسبة 10 بالمائة حتى آفاق سنة 2030.

كشف المدير العام للوكالة الوطنية لتطوير استخدام الطاقة و ترشيده مروان شعبان، على هامش اليوم الأول من أشغال الملتقى الوطني حول اقتصاد الطاقة والفعالية الطاقوية المنظم بجامعة العلوم و التكنولوجيا محمد بوضياف بوهرا، اليوم الأحد، أن “الدولة رصدت مبالغ مالية كبيرة لتنفيذ البرنامج الوطني للتحكم في الطاقة ضمن إستراتيجيتها لعقلنة استهلاك الطاقة والانتقال الطاقوي الذي يمتد على عدة مراحل منها مبلغ 260 مليار دج لتنفيذ الخطة المرحلية التي تمتد من 2023 إلى 2030 والتي تهدف إلى تقليص استهلاك الطاقة بنسبة 10 بالمائة.”

ويشمل البرنامج المعد لهذا الغرض ، وفق نفس المسؤول، عدة أنشطة ومشاريع تمس قطاع السكن باعتباره القطاع الأكثر استهلاكاً للطاقة بنسبة 46 بالمائة ثم قطاعي النقل والصناعة ومنها المساهمة المالية في تعويض التجهيزات المستهلكة للطاقة وعلى رأسها أجهزة التبريد والتدفئة للمواطنين والهيئات و المساهمة في تعويض أجهزة ومصابيح الإنارة العمومية عبر برنامج يشمل 350 ألف نقطة ضوئية ومشاريع أخرى مثل تغيير طاقة المركبات من البنزين إلى غاز البترول المميع وغيرها.

وأشار إلى أن الأنشطة التي تقوم بها الوكالة الوطنية لتطوير استخدام الطاقة و ترشيده بما فيها الأنشطة التحسيسية والتوعية لصالح المواطنين و كبار المستهلكين بدأت تأتي أكلها و بدأ عدد أكبر من المواطنين و كبار المستهلكين يستوعبون سياسة الدولة في مجال ترشيد استهلاك الطاقة و ينخرطون فيها.

وأعلن المتحدث عن الانطلاق خلال السنة الجارية في تنفيذ مشروع نموذجي للتدفئة و التبريد الجماعي بإحدى الهيئات العامة التي سيتم اختيارها قريباً والتي ستكون إما جماعة محلية أو مؤسسة جامعية أو مستشفى كبير ضمن مبادرة للتحكم المركزي في تسيير مثل هذه الأجهزة على نطاق واسع.

من جهته قدم الأستاذ بودغن اسطبولي من جامعة العلوم و التكنولوجيا محمد بوضياف لوهران لمحة عن الأعمال العلمية التي تجري بهذه المؤسسة الجامعية مساهمة منها في استراتيجية الدولة لاقتصاد الطاقة والانتقال الطاقوي والتي تشمل التكوين في طوري الماستر والدكتوراه في عدة مجالات لها علاقة باقتصاد الطاقة و تطوير الطاقات المتجددة ومشاريع بحث متخصصة في نفس المجال.

وأضاف المصدر أن ذات الجامعة استفادت في أعمالها من تعاونها السابق مع ست جامعات يابانية مولت مشروعاً للدراسة و البحث في الطاقات المتجددة بقيمة 5 مليون دولار تم الانتهاء منه سنة 2016 و لا تزال الكثير من الأعمال العلمية و البحوث تتم على منواله.

وتشارك مجموعة من المؤسسات الناشئة في أشغال هذا اللقاء، المنظم على مدار يومين بالتعاون بين كلية الهندسة الكهربائية لجامعة العلوم والتكنولوجيا محمد بوضياف لوهران ومكتب الدراسات والاستشارات “سيسول”، بحلول تقنية وابتكارات تساهم في اقتصاد الطاقة.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger